

Héroïsme et valeurs aristocratiques dans les Mémoires du Cardinal de Retz¹

par
Gabriel Haddad

A peu de choses près, les valeurs aristocratiques au XVII^e siècle sont les mêmes dans le théâtre classique que dans la vie réelle telle qu'elle est décrite dans les Mémoires du Cardinal de Retz. Ces valeurs sont représentées dans leur pleine excellence par le héros, dont la définition reste la même, pour Racine et Corneille, qu'au temps de l'Iliade. «Celui qui sait parler et qui sait se battre», c'est ainsi que Phénix définit Achille; Retz dira «homme de coeur et d'esprit». C'est la présence de ces deux qualités chez ses personnages qui leur vaudra, à ses yeux, la gloire du héros. Par la relation d'actes et de paroles, Retz fournit au lecteur les éléments nécessaires pour juger la part de l'héroïsme. Les données morales de cette relation sont invariablement les mêmes: la naissance, le coeur (=la valeur militaire), l'esprit (=le jugement), l'honneur ou la préséance, la probité, l'individualisme.

I. La naissance.

La naissance est à l'héroïsme ce que la cause est à l'effet: «M. d'Elbeuf n'avait du coeur que parce qu'il est impossible qu'un prince de la maison de Lorraine n'en ait point.» (288) Parallèlement, la faiblesse ou la peur ne peuvent être, a priori, que le symptôme d'une humble naissance; il devient donc naturel de juxtaposer origine et caractère comme si l'un dépendait de l'autre: «Le cardinal de Richelieu avait de la naissance. Sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite» (196), «le cardinal Mazarin était d'un caractère tout contraire. Sa naissance était basse et son enfance honteuse.» (197) Cette équivalence est le premier préjugé de l'éthique aristocratique. Une variation de ce préjugé est à l'oeuvre quand le bien-né n'est pas à la hauteur des obligations morales de sa race ou, inversement, quand le roturier dépasse l'échelle morale typique de sa race. Dans le premier cas un exemple serait le Prince de

Conti, «un zéro, qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang» (289), et dans le deuxième cas Mathieu Molé, premier président au Parlement, le seul bourgeois de la célèbre galerie de portraits.

II. Le coeur et l'esprit.

Ces deux mots résument les principales qualités actives des protagonistes des Mémoires. Elles sont, comme on l'a dit, l'apanage essentiel et exclusif du héros. Aucun des personnages de Retz ne trouve suffisamment grâce à ses yeux pour détenir ces deux attributs à la fois. Condé, par exemple, semble les avoir au début: «La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le coeur.» (287) Mais cette perfection s'effrite au fur et à mesure des lignes qui suivent dans son portrait, lignes toutes négatives: l'esprit était peut-être un peu borné; pas d'esprit de suite; «avec un esprit merveilleux, il est tombé dans des imprudences». Même procédé pour «Saint-Ibar, mon parent, homme d'esprit et de coeur, mais d'un grand travers» (237). Le bourgeois Molé est plus intrépide que le noble le plus intrépide (Condé), mais «Il s'en est fallu beaucoup que son esprit n'ait été si grand que son coeur.» (291) Sur ce point le portrait d'homme le plus indulgent est celui du duc de Bouillon, que Retz analyse constamment par la suite: «M. de Bouillon était d'une valeur éprouvée et d'un sens profond.» (288) Dans ce dernier exemple «sens» remplace indifféremment «esprit»: Retz dispose de ces termes à sa guise selon les nuances et les variations du style, mais les termes et leurs antonymes tombent tous sous l'un ou l'autre chapeau sémantique «coeur» et «esprit» comme suit:

COEUR: courage, valeur, action, gloire, faiblesse, peur, timidité.

ESPRIT: jugement, sens, raison, finesse, décision, médiocrité, irrésolution.

Parmi toutes ces qualités, celles sur lesquelles Retz s'attarde le plus, jusqu'au point de l'obsession, sont sans doute la faiblesse et la peur. La description de la cour en émoi à la veille de la journée des Barricades fait situer les

différents registres de la peur à l'intérieur d'une métaphore théâtrale:

et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la Reine, qui était la personne du monde la plus hardie, et par celle de La Rivière, qui était le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité et la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu. (218)

L'irruption du chancelier marque l'entrée en scène physique de la peur:

Le chancelier entra dans le cabinet à ce moment. Il était si faible de son naturel qu'il n'y avait jamais dit, jusques à cette occasion, aucune parole de vérité; mais en celle-ci la complaisance céda à la peur. (218)

Un autre courtisan, Senneterre, entre et efface aussitôt, par sa propre assurance, «en moins d'un rien ces premières idées» de panique. Suit le lieutenant civil qui renouvelle, cette fois pour de bon, le sentiment de frayeur:

Le lieutenant civil entra à ce moment dans le cabinet, avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais vu à la comédie italienne de peur si naïvement et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir... Admirez, je vous supplie, la sympathie des âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avait jusque-là été que médiocrement touché de ce que M. de La Meilleraie et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et La Rivière n'en avait pas été seulement ému. La frayeur du lieutenant civil se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit, dans leur coeur. Ils nous parurent tout à coup métamorphosés... Nous éprouvâmes en ce rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. (219-20)

La frayeur gagne tout le monde, mais un tel résultat était prédéterminé puisque Retz finit par cette phrase: «la sympathie des âmes timides». Mazarin, La Rivière et les autres sont caractérisés d'avance, ce sont tous des poltrons en puissance qui vont se trahir tôt ou tard. Retz conclut typiquement par une maxime dont l'effet, comme celui des pronoms «je», «moi», et «nous» est de parachever son propre statut d'observateur et de juge, comme s'il disait: j'observe la comédie, je ne la joue pas, j'analyse les effets de la peur, je ne la ressens pas.

Aucune des cibles individuelles de Retz n'est épargnée par Retz sur ce chapitre. Ailleurs il dit que La Rivière est «l'homme du monde le plus timide» (259); la «passion dominante» du duc d'Orléans est la peur (253), quant à Viole, président au Parlement, «[sa] timidité... était grande» et «la peur... lui était très naturelle» (240-41); d'Elbeuf, qui est pourtant un des généraux de la Fronde, est traité de faible sans autre raison que le fait qu'il était faible:

M. d'Elbeuf qui, selon le caractère de tous les faibles, était rogue et fier, parce qu'il se croyait le plus fort... (280) Il parla fort bien, mais il ne parla pas à propos: il n'était plus temps de contester, il fallait plier. Mais j'ai observé que les gens faibles ne plient jamais quand ils le doivent. (283)

Retz fournit des maximes du même ordre quand il décrit l'influence de la peur sur l'action politique collective du Parlement. La peur y est tantôt abrutissante à l'extrême, comme à la cour durant les Barricades, tantôt une peur panique hyperactive. Dans le premier cas Retz préconise l'agitation

pour éveiller, ou plutôt pour tenir éveillés des gens que la peur eût très facilement jetés dans l'assoupissement. Cette passion ne fait pas, pour l'ordinaire, cet effet sur les particuliers; j'ai observé qu'elle le fait sur les compagnies très souvent. (241)

Dans le deuxième cas, la panique produit un trop-plein d'action qu'il s'agit de canaliser, étrange remède, par la peur même:

Le Parlement s'assembla, au même temps, avec un tumulte de consternation, et je ne sais ce qu'ils eussent fait, tant ils étaient effarés, si l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai observé mille fois: il y a des espèces de frayeurs qui ne se dissipent que par des frayeurs d'un plus haut degré. (268)

Le résultat pratique de cette condition, Retz l'appelle l'«irrésolution» du Parlement. Un Molé ou un Omer Talon (les deux parlementaires qui ont laissé des Mémoires) auraient sans doute invoqué le manque d'informations relatives à l'incident en question, et la nécessité où on en était de disposer de plus de temps avant de prendre une décision aussi importante que la mobilisation générale de Paris. Retz, lui, jette ces considérations par la fenêtre et parle d'irrésolution, qualité négative de l'esprit, dont il accuse le Parlement à coup de paradoxes:

a) le Parlement est un assemblée collective, donc handicapée par définition sur le chapitre des décisions, et susceptible comme le peuple de retournements d'opinion dangereux:

Je connaissais le Parlement pour un corps qui pousserait trop sans mesure... Je ne pouvais ignorer que ce même Parlement, qui poussait la cour, ne fût très capable de faire le procès à ceux qui le seraient eux-mêmes de prendre des précautions pour l'empêcher d'être opprimé. Je savais qu'il y avait très peu de gens dans cette compagnie qui ne s'effarassent seulement de la proposition, et peut-être aussi peu à qui il y eût sûreté de la confier. J'avais de grands exemples de l'instabilité des peuples, et beaucoup d'aversion naturelle aux moyens violents, qui sont souvent nécessaires pour le fixer. (237)

b) Deuxième paradoxe: il y a au Parlement un esprit de corps et d'unanimité qui décourage le jeu de manipulation individuelle typique des conciliabules des nobles. Il est ironique que Retz l'appelle, dans la langue du temps, «ce maudit esprit de classe» (246) car il y entre effectivement des considérations de classe au sens moderne du mot: les motivations du Parlement sont celles de la bourgeoisie et de la noblesse de robe.

c) Troisième paradoxe: Retz blâme, chez le Parlement, le respect des légalités qui subsiste même au plus fort de la crise. En conspirateur qui se veut dynamique, il se plaint amèrement de ce respect typique du domestique et du bourgeois:

Comme [Molé] avait été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui était extraordinaire lui était suspect. Il n'y a guères de disposition plus dangereuse en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'ont plus lieu. (292) ... et cet entêtement pour des bagatelles, joint à l'acharnement que l'on avait à ne se point départir des formes, en des affaires qui y étaient directement opposées, me fit connaître de très bonne heure que les compagnies qui sont établies pour le repos ne peuvent jamais être propres au mouvement. (297) ... Tout le Parlement le voyait comme tout le reste du monde; mais tout ce Parlement était tout propre à s'aveugler dans la pratique, parce qu'il est si accoutumé, par les règles de la justice ordinaire, à s'attacher aux formalités, que dans les extraordinaires il ne les peut jamais démêler de la substance. (301)

Ailleurs Retz caractérise ce rigorisme bureaucratique par les termes «fonds pour le retour» (323) et «fonds d'esprit de retour» (319): par «retour» entendons le retour à la position monarchique par opposition aux aristocrates. Il y a bien une différence profonde entre parlementaires et nobles dans l'esprit où les décisions sont prises et sont débattues, comme le montre l'extrait qui suit.

III. L'honneur et la préséance.

Le 8 du même mois [Février 1649], Talon, l'un des avocats généraux, proposa au Parlement de faire quelques pas de respect et de soumission vers la Reine, et sa proposition fut appuyée par Monsieur le Premier Président et par M. le président de Mesme. Elle fut rejetée de toute la Compagnie, même avec un fort grand bruit, parce que l'on la crut avoir été faite de concert avec la cour. Je ne le crois pas; mais j'avoue que le temps de la faire n'était pas pris dans les règles de la bienséance. Aucun des généraux n'y était présent, et je m'y opposai fortement par cette raison. (298)

Ce qui est remarquable dans cette description n'est pas la proposition de l'avocat Talon ni la réaction soupçonneuse du Parlement, mais les raisons que donne Retz pour son propre refus: «Aucun des généraux n'y était présent». Or, en temps de paix, ni Retz, ni aucun de ces fameux généraux n'a droit de séance automatique au Parlement. Retz (Gondi à l'époque) est coadjuteur de son oncle l'Archevêque de Paris et n'y est admis que parce que celui-ci est absent, et encore: il omet de dire dans ses Mémoires que le Parlement, par la bouche du Président de Mesme, s'était fortement opposé à son admission à la place de l'Archevêque (1391 n.2). Les Bouillon, les d'Elbeuf, les Longueville ne doutent pas un moment de leur prérogative de se faire voir à la cour quand bon leur semble (quand ils ne sont pas en danger!) et à plus forte raison au Parlement, qui n'est pour eux qu'un corps judiciaire composé de professeurs de droit. Mais le Parlement pense autrement, et Molé le déclare au Prince de Conti au retour de Rueil:

M. le prince de Conti dit assez doucement qu'il avait beaucoup de lieu de s'étonner que l'on eût conclu sans lui et sans messieurs les généraux: à quoi Monsieur le Premier Président ayant reparti qu'ils avaient toujours protesté qu'ils n'avaient point d'autres intérêts que ceux de la compagnie, et que de plus il n'avait tenu qu'à eux d'y députer... (383)

C'est au nom de la préséance que Conti se considère d'emblée au haut de l'échelle des participants, alors qu'en fait tout se passe sans lui. Même préjudice chez Retz: il avoue, en même temps qu'un besoin conscient du Parlement (358: «tout avec le Parlement; rien sans lui»), un mépris de classe envers le même Parlement.

Retz montre la même ambivalence en parlant du peuple de Paris. D'un côté il considère le peuple comme son atout majeur, sa *power base* qu'il contrôle par le biais de la corruption, par les curés de paroisse et par sa propre chaire (de fait sinon de nom) d'archevêque: «Il n'y avait que moi à Paris qui fût proprement maître du peuple» (305). En revanche, il abhorre la possibilité d'être «tribun du peuple» (358) et considère «la nécessité de recourir au peuple... le plus mortel de tous les inconvénients» (357):

Si nous étions de la lie du peuple, nous pourrions peut-être avoir la pensée de faire ce que Bussi-Le Clerc fit au temps de la Ligue, c'est-à-dire d'emprisonner, de saccager le Parlement. Nous pourrions avoir en vue de faire ce que firent les Seize quand ils pendirent le Président Brisson, si nous voulions être aussi indépendants d'Espagne que les Seize l'étaient. M. de Beaufort est petit-fils d'Henri le Grand, et je suis coadjuteur de Paris. Ce n'est ni notre honneur ni notre compte, et cependant... et voilà le destin et le malheur des pouvoirs populaires. Ils ne se font croire que quand ils se font sentir, et il est très souvent de l'intérêt et même de l'honneur de ceux entre les mains de qui ils sont, de les faire moins sentir que croire. Nous sommes en cet état. (321-22)

Enfin, la préséance est très marquée dans la célèbre Galerie de portraits (286-291): Après la Reine viennent Monsieur (le Duc d'Orléans), puis Monsieur le Prince (le Grand Condé). Le Prince de Conti, au lieu de suivre son frère aîné, n'apparaît qu'en fin de liste, victime d'un semblant d'oubli de la part du portraitiste, qui prononce alors sa fameuse condamnation du zéro qui multiplie. Et ce n'est qu'après ce zéro que suit La Rochefoucauld, grand

rival de Retz auprès d'une dame et que Retz, de son propre aveu, n'a jamais appris à connaître à cause d'un malentendu; son portrait en reste marqué et on y relève quatre instances de l'expression «je ne sais» ou «je ne sais quoi» (289). Suivent les dames, et, tout au bout de la série, le seul bourgeois du tableau, celui dont le courage est si grand qu'il dépasserait, nonobstant le «blasphème», celui du Grand Condé (290-91).

IV. La Probité.

A la veille de décider s'il va se lancer une fois pour toutes dans la guerre civile, Retz s'arrête et dit cette phrase, «je suis le coadjuteur de Paris». Par cette phrase il affirme connaître les limites des moyens à sa disposition, limite dictée par les devoirs ecclésiastiques. Mais c'est aussi une phrase par laquelle il fait écho à sa déclaration de désintéressement, puisqu'il se définit par sa coadjutorerie à l'exclusion d'autres intérêts - ce qui n'est pas le cas pour la majorité des Frondeurs: Bouillon et Turenne veulent Sedan, Longueville la Normandie, Beaufort sera gouverneur de Paris. Ailleurs Retz avait déjà avoué les scrupules qu'il aurait à être gouverneur de Paris s'il devait combattre la cour:

une proposition de cette nature... m'eût jeté, si elle eût réussi, dans la nécessité ou de me servir de la qualité de gouverneur de Paris contre les intérêts de la cour, ce qui n'eût pas été assurément de la bienséance, ou de préférer les devoirs d'un gouverneur à ceux d'un archevêque, ce qui était cruellement et contre mon intérêt et contre ma réputation. (251)

Scrupules d'autant plus curieux que de son propre aveu il détient sa charge actuelle de la Reine, ce qui ne l'empêche pas de la combattre. Autres protestations de probité chez Retz: à deux reprises il refuse l'argent que la cour veut lui offrir pour payer ses dettes énormes: 40.000 écus la première fois (250) et une somme indéterminée la seconde. Il refuse aussi 10.000 pistoles de la part des Espagnols «d'une manière qui fit connaître aux Espagnols que je ne prendrais pas aisément de leur argent», mais il regrette par

la suite les conséquences de son refus et place le bon sens avant la probité:

Ce refus m'a coûté cher depuis, non pas par lui-même en cette occasion, mais par l'habitude qu'il me donna à prendre la même conduite dans des conjonctures où il eût été du bon sens de recevoir ce que l'on m'offrait, quand même je l'eusse dû jeter dans la rivière. Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi. (391)

A en croire le journal de Mazarin à cette époque, Retz n'aurait pas du tout refusé les 10.000 pistoles: «On ne sait pas comprendre où il trouve l'argent»... (1394 n.1)

Qu'en est-il du revers de la probité, le machiavélisme? La probité chez Retz est, comme les autres valeurs, déterminée par la naissance: il refuse de croire que Bouillon en ait manqué (288) mais suppose toujours le contraire du fourbe et vilain filou Mazarin. Retz lui-même donne à réfléchir sur la distinction supposée de ces deux éthiques - probité aristocratique, machiavélisme d'état - dans les exemples suivants: en premier lieu, la relation du revirement de Condé. Retz laisse entendre que ce revirement vers la cour a lieu après que Condé ait promis d'entrer dans le parti des Frondeurs:

Je m'aperçus d'abord du changement; je m'en affligeai pour moi, je m'en affligeai, en vérité, beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimais autant que je l'honorais, et je vis d'un coup d'oeil le précipice. (255) Les héros ont leurs défauts; celui de Monsieur le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croire qu'il avait voulu, dans les commencements, aigrir les affaires par Longueil, par Broussel et par moi, pour se rendre plus nécessaire à la cour et dans la vue de faire pour le Cardinal ce qu'il y fit depuis, font autant d'injustice et à sa vertu et à la vérité, qu'ils prétendent faire d'honneur à son habileté. (260)

L'injustice que Retz dit faite à la vertu de Condé est une référence à la Rochefoucauld qui, lui, pensait sans ambage que Condé n'avait donné sa parole aux frondeurs que pour éviter de les voir s'adresser au duc d'Orléans: diviser pour régner (1337 n.1). Et que penser de la description cynique du duc de Beaufort comme «fantôme» à la tête du peuple? «Il me fallait un fantôme, mais il ne me fallait qu'un fantôme; et par bonheur pour moi, il se trouva que ce fantôme fut [Beaufort]...» (293) Il faut enfin mettre sous le chapitre de la probité les nombreuses protestations de sincérité chez Retz: plus de 500 mots qui appartiennent à la famille du mot vérité ont été dénombrés par l'éditeur de la Pléiade.

V. L'Individualisme.

La meilleure illustration de l'individualisme comme valeur aristocratique est l'alliance des Frondeurs avec l'Espagne, au risque de voir la France envahie et pillée par son pire ennemi. Peut-on voir dans les hésitations interminables de Retz à envoyer Saint-Ibar demander de l'aide à la maison d'Autriche (238, 242f., 262f., 304), un vague scrupule nationaliste? Nullement. C'était surtout la peur d'être déclassé par les Espagnols dans le contrôle des événements. Il y avait aussi la peur de se lancer dans l'action à corps perdu: cette peur est trop longuement diagnostiquée chez les autres personnages des Mémoires pour ne pas constituer elle-même une psychologie de l'auteur.

A un autre moment d'hésitation déjà mentionné, Retz compare les Frondeurs d'aujourd'hui aux Ligueurs d'autrefois: la comparaison implicite qu'il fait de lui-même aux deux Guise est très révélatrice, puisque ce nom dynastique, en évoquant les guerres de religion, représente le plus grand conflit entre la monarchie et l'aristocratie depuis l'époque de Jeanne d'Arc - autre preuve, donc, d'une conscience nationale minime chez le mémorialiste, et de l'absence totale d'un sentiment de trahison. Les Mémoires de Mathieu Môle, par contre, abondent en expressions de civisme et de patriotisme.

Enfin, comble de l'individualisme aristocratique, le même Condé qui fera tirer les canons de la Bastille sur les troupes royales, et qui commandera contre Louis XIV des armées de mercenaires d'Espagne et des Pays-Bas, dit, en parlant du Parlement, «qu'il n'y avait plus moyen de souffrir l'insolence et l'impertinence de ces bourgeois qui en voulaient à l'autorité royale» (255). On peut d'ailleurs voir dans les termes employés pour décrire les Frondeurs non-aristocratiques de nombreux exemples du mépris de classe chez les nobles: «armée de fous», «cohue» (255), «fourmière de fripiers toute en armes» (222), et ce terme chéri de Retz, «la lie du peuple» (321, 386).

Tout en le niant, Retz partage les mêmes ambitions que les membres laïques de l'aristocratie de la Fronde: il avoue ainsi son désir d'un poste militaire (gouverneur de Paris) alors même que la succession à l'archiépiscopat lui est assurée. Il est évident que cette ambition en cache une autre, soigneusement laissée pour compte: remplacer Mazarin. Et non seulement cette sorte d'ambition prime-t-elle sur le patriotisme, mais aussi sur la morale chrétienne, encore plus remarquablement chez un Retz que chez un Condé. La Rochefoucauld ne découvre rien de nouveau quand il dit, dans son fameux portrait, que Retz avait plus de religion que de piété: l'éthique d'ambition personnelle nourrie d'un sentiment de gloire et de supériorité domine jusqu'à l'écriture des événements, que Retz organise autour de sa présence, de sa parole et de sa réflexion. Il est toujours au centre, même quand l'action est ailleurs, menée par Bouillon ou par les députés du Parlement. Il brille toujours, même quand il avoue avoir tort. Il se fait par cela même le héros de ses propres mémoires, au double sens de personnage principal et de parangon héroïque.

Columbia University

Note

¹Cardinal de Retz, *Oeuvres complètes*, éd. Marie-Thérèse Hipp et Michel Pernot (Paris: Gallimard, «Pléiade», 1984). Les pages citées renvoient à cette édition sauf indication contraire.